

# COMMUNIQUÉ

## aux parents de nos élèves du préscolaire et du primaire



Commission scolaire  
des Grandes-Seigneuries

### Objet : Ouverture des écoles situées à l'extérieur du territoire de la CMM, le 21 mai prochain

**La Prairie, le 12 mai 2020** – Depuis le 13 mars dernier, la CSDGS gère ses établissements et son personnel dans le contexte de la COVID-19 en ayant un souci constant du respect des balises ministérielles et de celles de la santé publique.

Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Jean-François Roberge, annonçait le 27 avril dernier, un plan de retour en classe qui a été élaboré en collaboration avec le directeur national de la Santé publique, le docteur Horacio Arruda, et son équipe.

Ce plan permet à l'ensemble des écoles préscolaires et primaires du Québec d'ouvrir leurs portes, à l'exception de celles qui se trouvent sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

**À la CSDGS, huit établissements offrant le préscolaire et le primaire sont situés à l'extérieur du territoire de la CMM :**

- École Daigneau à Napierville
- École Saint-Bernard à Saint-Bernard-de-Lacolle
- École Saint-Édouard à Saint-Édouard
- École Saint-Michel-Archange à Saint-Michel
- École Saint-Patrice à Saint-Patrice-de-Sherrington
- École Saint-Romain à Hemmingford
- École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond à Saint-Rémi
- École Sainte-Clotilde à Sainte-Clotilde

Depuis l'annonce de ce plan de retour en classe, nos équipes travaillent à pied d'œuvre afin de préparer l'ouverture des écoles et mettre en place les mesures d'hygiène et de sécurité, tant pour les élèves que pour le personnel.

**Ainsi, à compter du 21 mai, ces huit écoles seront prêtes à ouvrir leurs portes aux élèves.** Chaque école communiquera avec les parents de ses élèves des informations complémentaires à ce sujet.

*Nous vous rappelons que le retour en classe se fera sur une base volontaire et que les parents doivent également signifier leur intention quant au retour de leur enfant à l'école au moins une semaine à l'avance.*

### **Services de garde offerts à ces écoles**

*Pour ces écoles situées à l'extérieur de la CMM, les services de garde d'urgence en milieu scolaire demeurent ouverts jusqu'au 20 mai inclusivement. Les services de garde réguliers reprendront leurs activités habituelles au moment de la réouverture des établissements, le 21 mai 2020.*

*Pour les écoles situées à l'intérieur de la CMM, les services de garde d'urgence en milieu scolaire seront ouverts jusqu'au 22 mai inclusivement. Les services de garde réguliers reprendront leurs activités habituelles au moment de la réouverture des établissements, prévue le 25 mai 2020, si la santé publique le permet.*

Soyez assurés que nous suivons la situation de près. Les décisions seront prises selon les balises gouvernementales qui nous seront transmises à tout moment selon l'évolution de la pandémie.

*La Direction générale*